

N/réf. : LP/MLP/appeal profs HEVL - rang 1 - 2020-2021

Séance du Collège du 3 avril 2020

Haute École de la ville de Liège

APPEL AUX CANDIDATS DANS UN EMPLOI VACANT DE RANG 1 PERSONNEL ENSEIGNANT ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

L'emploi du masculin, dans le présent appel, est épiciène, afin d'assurer la lisibilité du texte, nonobstant les dispositions du décret du 21 juin 1993, relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre.

Conformément aux articles 207 et 208 du décret du 24 juillet 1997 fixant les statuts des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation des Hautes Écoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, le Collège communal de la Ville de Liège annonce la vacance probable, lors de l'année académique 2020-2021, de plusieurs emplois d'enseignant à la Haute École de la Ville de Liège.

Les emplois vacants des fonctions de rang 1 visés par le présent appel sont accessibles aux :

- a) Membres du personnel nommés à titre définitif :
 - Par changement d'affectation (pour les membres du personnel en disponibilité par défaut d'emploi ;
 - Par changement de fonction ;
 - Par extension de charge.
- b) Membres du personnel temporaires désignés pour une durée indéterminée :
 - Par extension de charge.
- c) Candidats à une désignation à titre temporaire :
 - À durée indéterminée : seuls les candidats désignés à durée déterminée pour l'année académique 2019-2020 dans un emploi déclaré vacant lors de l'appel au Moniteur belge du 23/04/2019 pour le personnel enseignant peuvent être désignés à durée indéterminée dans l'emploi vacant qu'ils occupaient, à condition que leur rapport sur la manière de servir établi par l'Organe de gestion porte la mention « a satisfait » ;
Les candidats désignés au cours de l'année académique 2019-2020 en application de l'article 210 du Décret du 24 juillet 1997 ne sont pas concernés ; une telle désignation à durée déterminée ne peut en aucun cas donner lieu à une désignation à durée indéterminée.
 - À durée déterminée.

En d'autres termes, peuvent postuler, dans le respect des conditions énoncées en page 3 du présent appel :

- 1) **tout candidat extérieur à la Haute École de la Ville de Liège**
- 2) **tout membre du personnel nommé à titre définitif de la Haute École de la Ville de Liège**
- 3) **tout membre du personnel désigné à durée indéterminée de la Haute École de la Ville de Liège**
- 4) **tout membre du personnel désigné à durée déterminée de la Haute École de la Ville de Liège**

Les candidatures seront valables jusqu'à la fin de l'année académique 2020-2021.

COURS A CONFERER	VOLUME DE LA CHARGE	LIEU(X)
Maîtres-assistants		
Histoire de l'art	5/10	Département des sciences de l'éducation- rue Jonfosse, 80 4000 Liège
Informatique de gestion	2/10	Département des sciences et techniques- rue Sohet, 21 4000 Liège
Langue française	10/10	Département des sciences de l'éducation- rue Jonfosse, 80 4000 Liège Département des sciences économiques et de gestion – rue Hazinelle, 2 4000 Liège
Musique et éducation musicale	7/10	Département des sciences de l'éducation- rue Jonfosse, 80 4000 Liège
Philosophie	5/10	Département des sciences de l'éducation- rue Jonfosse, 80 4000 Liège
Sciences économiques	2/10	Département des sciences économiques et de gestion – rue Hazinelle, 2 4000 Liège

FORME DE LA CANDIDATURE

Le formulaire de candidature est disponible auprès des directions de la Haute École de la Ville de Liège, par messagerie électronique (mlpellitteri@ecl.be) ainsi que sur le site de l'enseignement communal liégeois (www.ecl.be).

Si le candidat sollicite plusieurs emplois, un formulaire doit être rédigé pour chacun des emplois.

LE CANDIDAT DOIT ENVOYER UNE ENVELOPPE PAR RECOMMANDÉ PAR APPEL AUX CANDIDATS.

CONDITIONS REQUISES

Nul ne peut être désigné à titre temporaire s'il ne remplit les conditions suivantes :

1. jouir des droits civils et politiques ;
2. être porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
3. satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
4. être de conduite irréprochable ;
5. satisfaire aux lois sur la milice.

INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Les candidatures (une par emploi) doivent être adressées, **sous peine de nullité**, sous pli recommandé à :

VILLE DE LIEGE
Département de l'Instruction publique
Service de la gestion administrative du personnel de l'Enseignement secondaire, supérieur et de
promotion sociale
Appel enseignants Haute École 2020-2021
Ilot Saint-Georges – 3^e étage
La Batte, 10
4000 Liège,

au plus tard le **8 mai 2020**, le cachet de la poste faisant foi.

Documents à annexer au formulaire de candidature, sous peine de nullité :

- une copie (A4) des diplômes, brevets, certificats, dépêches de valorisation de l'expérience utile.

Le candidat peut joindre, s'il en est titulaire, tout document relatif à l'expérience professionnelle, à des publications scientifiques, à des formations complémentaires dans les domaines scientifique et pédagogique.

LE CANDIDAT DOIT ENVOYER UNE ENVELOPPE PAR RECOMMANDE PAR APPEL AUX CANDIDATS.

PAR LE COLLÈGE

La Directrice de l'Enseignement,


Josette ROUFFA

L'Echevin,


Pierre STASSART

N/réf. : LP/ML/appel profs HEVL - rang 1 - 2020-2021

Séance du Collège du 3 avril 2020

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
APPEL AUX CANDIDATS A UN EMPLOI VACANT DE RANG 1
PERSONNEL ENSEIGNANT - HEL
ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021**

Emploi sollicité (un formulaire par emploi) :
.....

Nom-prénom :
Lieu et date de naissance :
Adresse complète :
.....
Téléphone : GSM :
E-mail :

TITRES			
INTITULÉ	SPECIALITÉ	DATE	ÉTABLISSEMENT(S)
.....
.....
.....
.....

Établissement(s) d'enseignement où vous êtes affecté(e) actuellement :
.....
.....
.....
Indiquer si vous êtes temporaire ou définitif(ve), la fonction et le volume de la charge.

Date :

Signature :

Formulaire de candidature à envoyer au plus tard le 8 mai 2020, le cachet de la poste faisant foi.

Documents à annexer au formulaire de candidature, sous peine de nullité :

- une copie (A4) des diplômes, brevets, certificats, dépêches de valorisation de l'expérience utile.

Le candidat peut joindre, s'il en est titulaire, tout document relatif à l'expérience professionnelle, à des publications scientifiques, à des formations complémentaires dans les domaines scientifique et pédagogique.

Le candidat doit envoyer une enveloppe par recommandé par appel aux candidats.

Références :

EX. :

- productions individuelles ou collectives à caractère pédagogique et de recherche (syllabus, publications...)
- documents relatifs à des activités scientifiques
- participation active à des séminaires, colloques, stages, programmes européens, formations (certifiées ou non) dans les domaines scientifique ou pédagogique
- description et évaluation d'innovations pédagogiques mises en place
- inventaire des interventions (autre l'enseignement) effectuées dans le cadre des missions définies à l'article 2 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation des études : formation continuée, activités de recherche, d'innovation ou de création, services à la collectivité notamment par une collaboration ou un dialogue avec les milieux éducatifs, sociaux, culturels, économiques et politiques.

.....

.....

.....

Nombre d'annexes jointes :

Date :

Signature :



VILLE DE LIEGE
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SERVICE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT

DOCUMENT A CONSERVER PAR LA DIRECTION

Appel aux candidats à un emploi vacant de rang 1 – personnel enseignant, à la Haute École de la Ville de Liège pour l'année académique 2020-2021 du 3 avril 2020.

Dénomination et adresse de l'établissement

N° Fase :

Affiché le

Sceau de l'école

Retiré le

Signature

